



Assemblée extraordinaire du Carnaval 5 novembre 2015

Salle de la Lenda - 19 h

Présents Membres du comité + selon liste des présences 42 personnes

Excusés selon liste - 13 personnes

L'assemblée est ouverte par la co-présidente Patoche, qui salue les personnes présentes et dit l'immense plaisir qu'elle a à retrouver tous ceux qui soutiennent le Carnaval des Bolzes.

Elle informe l'assemblée que le quorum est fixé à 22 (42 présents).

1) Salutations

A noter que La Liberté est représentée par Mme Anne Rey-Mermet, les FN sont présents, et Radio Fribourg/Freiburg par Oliver Kempa. Elle les remercie de leur présence également et de leur soutien.

Patoche annonce le tractanda de l'assemblée, conformément à la convocation envoyée à tous les membres inscrits.

2) Présentation du comité

Elle passe la parole à Richard, co-président, pour la présentation des personnes du comité.

3) Budget du Carnaval 2016

Le budget du Carnaval est présenté par la responsable des finances, Jessica, qui passe en revue les montants prévus pour 2016, tant en charges qu'en produits. Elle annonce donc que ce budget 2016 devrait présenter un bénéfice de CHF 2'600.--

Conformément à la décision prise en comité, Jessica annonce également que l'exercice comptable du Carnaval se déroulera dorénavant du 1er juillet au 30 juin.

Jessica demande s'il y a des questions ?

Scott souhaite connaître le montant des subventions communales ?

- Question également sur le montant d'inscriptions des membres et souhait de détails entre les personnes individuelles et les sociétés



Question concernant l'exercice précédent - qu'en est-il ?

Question concernant le procès en cours - qui va payer ?

Question concernant la "main-d'œuvre" des porte-clés ?

Tous les intervenants obtiennent les réponses par l'intermédiaire de Jessica et/ou des membres du Comité.

4) Election d'un/e suppléant/e vérificateur/trice des comptes

Le tractanda prévoyait également l'élection d'un vérificateur des comptes (oubli lors de l'AG de septembre)

C'est Jérôme Guerry - membre de l'association - qui s'annonce. De plus, Patricia Morand accepte d'être suppléante.

5) Organisation du Carnaval 2016

Carnaval 2016 - Richard explique notre slogan "On tire tous à la même corde" et constate que cette maxime a tout son sens.

Il informe que les 2 cortèges auront lieu, que les 2 Rababous brûleront, mais pas à la Place du Petit-St-Jean, l'autorisation préfectorale nous ayant été octroyée pour la Planche-Supérieure.

Les festivités du samedi soir au mardi soir seront désormais dévolues à l'Association des commerçants du quartier de l'Auge

Richard explique que l'on tire à la même corde. Les 2 cortèges seront organisés, avec les Rababou. Les festivités du samedi, dimanche et mardi sont sous la responsabilité des commerçants du quartier de l'Auge. Une tente sera montée sur la place du Petit-st-Jean - depuis hier nous avons la réponse écrite du Préfet qui nous signifie l'autorisation de faire brûler le Rababou à la Planche-Supérieure.

Notre site internet est également à jour depuis hier, avec les informations utiles, notamment pour les intéressés à une roulotte, un bar, etc....

Questions :

y aura-t-il des caves ouvertes - OUI, le théâtre de poche - Richard précise que là aussi l'association des commerçants de l'Auge s'en occupe.

Patoche précise que le cortège est une chose, les patrons de bistrot s'organisent pour la partie festive.



- Rababou - prochaine convocation au Pénal - un intervenant s'inquiète de savoir qui va payer si d'aventure les assurances se retournent ?

Un intervenant demande si quelque chose se passera le samedi en ville, comme auparavant ? RH lui répond que la remise des clés aura lieu le dimanche matin en l'Auge, et que rien ne se fera en ville le samedi.

Un intervenant souhaite savoir ce qu'il en est de la Neuveville ? RH explique que vraisemblablement rien ne se fera dans ce quartier.

L'essentiel pour l'organisation est que les groupes et les guggen voient brûler le Rababou, tant le dimanche que le mardi. Le comité rappelle que l'autorisation formelle de la Préfecture nous est arrivée le jour même.

6) Divers

Les Canetons félicite le nouveau comité, mais demande si ce sera pour une année ou plus ? Georgi Cotting précise qu'on ne sauve pas le Carnaval, on le continue.

Richard revient sur le sponsoring à CHF 1'111 et annonce d'ores et déjà 5 de signés.

Fritz Dick demande si on peut mobiliser du monde influent à la commune, notamment côté logistique pour l'avoir gratuitement ?

Le comité s'en inquiète, mais en pleine période électorale il est difficile de quémander.

Le rêve serait d'offrir le carnaval 2018 gratuit.

M. Portmann demande si les routes seront fermées ? OUI

PAM précise qu'elle participe depuis longtemps au Carnaval. Elle faisait partie des gens qui voulait que 2016 ait lieu - elle remercie le comité en place et lui souhaite bon courage pour cette édition. Elle souligne que l'énergie dégagée a été ressentie par elle comme un engouement magnifique.

Richard précise que l'engouement pour le cortège, tant au niveau des chars que des guggen, est bien plus élevé que l'année dernière. De plus, une mise à disposition de locaux a été un gros avantage.

Nous recherchons activement des bénévoles - si vous en connaissez adressez-vous à Lulu ou inscrivez-vous via notre site internet. Lulu détaille les personnes utiles et à quel poste ?

Richard donne rendez-vous le 11 du 11 à 11 h. 11 sur la place du Petit-st-Jean pour l'ouverture du Carnaval.



Vincent demande si le parcours du cortège prévoit le passage du pont de Berne ? il souhaite savoir rapidement pour que la construction du char soit faite en conséquence. Le comité l'informe que la décision sera prise d'ici au 18 novembre prochain, et que les groupes seront informés le 2 décembre, lors de la réunion prévue et pour laquelle Christelle leur adressera l'invitation en temps utile.

Fritz Dick demande le nombre de membres inscrits à l'association ? 59 personnes en font partie, dont 2 clubs.

Il est 19 h. 45, il n'y a pas d'autre question, Patoche peut clore l'assemblée en remerciant toutes les personnes présentes et en leur indiquant qu'un apéritif leur sera servi.

PV tenu et établi par Martine Delacrétaz